

## Élections cantonales et régionales des 21 et 28 mars 2004 - Présidence des bureaux de vote

**M. LE MAIRE :** Je voudrais aussi vous rappeler que pour les élections régionales et cantonales des 21 et 28 mars 2004 nous devons mobiliser 80 présidents de bureaux de vote. Vous allez recevoir dans quelques jours une lettre personnelle pour vous inviter à réserver ces journées à cet effet. Je me permets donc d'insister pour que vous réserviez dès maintenant ces dates sur vos agendas. On parle beaucoup de citoyenneté, eh bien la citoyenneté, lorsque l'on est élu, c'est aussi de présider des bureaux de vote. Sauf circonstances exceptionnelles, je comprendrais mal que vous vous dérobiez à cette obligation. A chaque élection nous avons des difficultés pour trouver les présidents. Cela est déjà difficile pour une élection, pour deux c'est souvent une mission quasi impossible ! Pourtant cela vous permet d'être en contact avec beaucoup de monde, ce qui n'est pas forcément mauvais, donc je compte sur vous.

Dont acte.